

Image not found or type unknown



# La succession en France et en Allemagne par Maître Murielle Isabelle CAHEN cabinet d'avocats en droit des successions à Paris

Question / réponse publié le 11/08/2025, vu 159 fois, Auteur : [Jérôme CHAMBRON, BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA](#)

**La succession en France et en Allemagne par Maître Murielle Isabelle CAHEN cabinet d'avocats en droit des successions à Paris**

**La succession**, c'est-à-dire la transmission du patrimoine d'une personne décédée à ses héritiers, est régie par des règles juridiques qui varient d'un pays à l'autre.

**SOURCE ET DE PLUS :**

<https://avocat-droit-succession-cahen.fr/avant-prevoir/la-succession-en-france-et-en-allemande/>